

Coupure de l'autoroute A10, au nord d'Orléans, suite aux inondations : point sur la situation à 13h

Au lendemain des intempéries exceptionnelles qui ont touché le département du Loiret, entraînant la coupure d'une vingtaine de routes et de l'autoroute A10 au nord d'Orléans, dans les deux sens de circulation, la mobilisation des équipes de VINCI Autoroutes se poursuit aux côtés des forces de l'ordre et des services de secours.

En attendant l'amélioration des conditions météorologiques, les moyens déployés sont nombreux. Après l'évacuation hier soir des automobilistes bloqués au cœur de la zone inondée inaccessible, il s'agit à présent de ravitailler les 200 conducteurs de poids lourds qui ont fait le choix de rester sur l'autoroute, et de mettre en œuvre des solutions de dépannage exceptionnelles pour les 250 automobiles, vides de leurs occupants, toujours stationnées sur l'autoroute. Différentes solutions - notamment de pompage - sont à l'étude pour permettre l'intervention d'une vingtaine de dépanneuses d'ores et déjà mobilisées.

Les opérations de dépannage laisseront ensuite place aux opérations de nettoyage, d'expertise et de réparations des dégâts occasionnés aux chaussées.

A 13h, le département du Loiret reste classé en vigilance rouge par Météo France et les prévisions météorologiques rendent néanmoins incertaine une décrue rapide des eaux accumulées sur les voies.

VINCI Autoroutes continue d'informer en temps réel les automobilistes sur l'évolution de la situation, notamment via Radio VINCI Autoroutes (107.7), le numéro d'appel clients 36 05, le site internet et le compte Twitter @VINCIAutoroutes. Une adresse mail dédiée a également été mise en place pour toute question ou information relative à cette situation exceptionnelle : inondations-A10-Loiret@vinci-autoroutes.com.

Concernant les conditions de circulation sur le réseau VINCI Autoroutes, l'A10 reste coupée pour une durée indéterminée en direction d'Orléans, depuis Saint-Arnoult et Tours. L'accès à Orléans reste également impossible par l'A71 en provenance de Vierzon et Bourges.

Dans le détail, les mesures suivantes sont en place (voir synoptique ci-joint) :

A10 - depuis Paris vers Tours et Bordeaux

Accès interdit à l'autoroute A10 après la barrière de péage de Saint Arnoult.

« Grand contournement » Paris-Tours en place par A11 et A28 :

- Suivre la direction Le Mans sur l'A11 puis prendre la bifurcation vers A28 en direction de Tours
- Au niveau de Tours, possibilité de reprendre l'A10 direction Bordeaux

A10 - depuis Bordeaux vers Paris

Bifurcation conseillée vers A83 / A87 au niveau de Niort

- Suivre la direction Angers sur l'A83 puis l'A87 puis prendre l'A11 direction Paris

Possibilité de continuer sur l'A10 jusqu'à Tours puis « grand contournement » pour rejoindre Paris (via A28 et A11)

- Suivre la direction Le Mans sur l'A28 puis prendre l'A11 direction Paris

A71 – depuis Bourges / Clermont-Ferrand vers Paris

Accès interdit à l'autoroute A71 après Vierzon. Déviation obligatoire vers A85 en direction de Tours.

- Pour rejoindre Paris via l'A85, l'A28 et l'A11, suivre la direction Tours sur l'A85 puis direction Le Mans sur l'A28 puis prendre l'A11 direction Paris

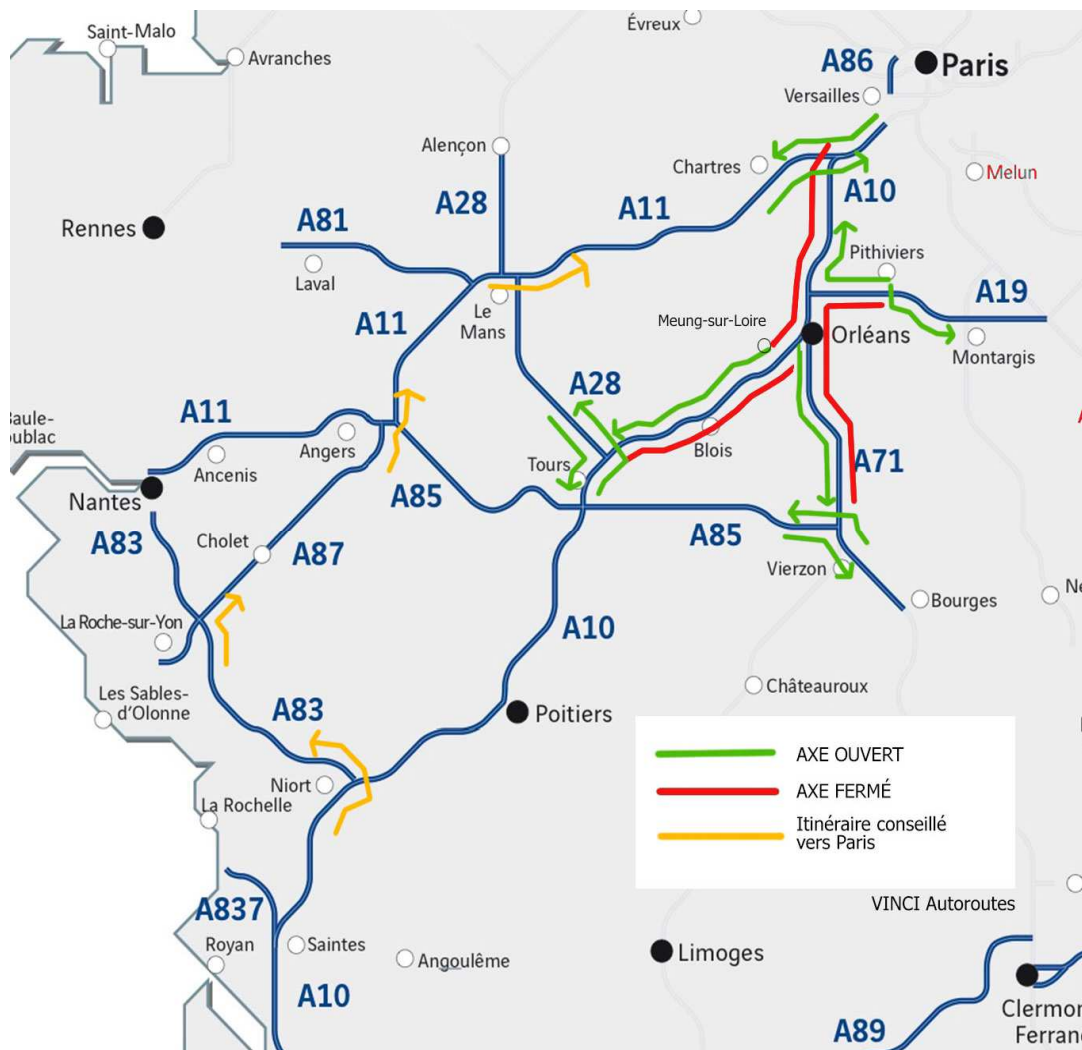
A71 – depuis Orléans vers Bourges / Clermont-Ferrand

Pas de restriction de trafic dans ce sens de circulation mais sortie interdite à Lamotte Beuvron (n°3) en raison d'inondations à l'extérieur du réseau autoroutier.

A19 – depuis Troyes / Sens vers Orléans

Entrée interdite à Escrennes-Pithiviers (n°8) en direction de l'A10.

A la bifurcation A19/A10, direction Paris obligatoire.



CONTACT PRESSE : 01 55 94 70 22